

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 43 (1917)
Heft: 5

Nachruf: Gaudard, Jules

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mérite de mettre en valeur les remarquables ressources de notre canton en houille blanche, l'appela en 1898 comme son collaborateur à l'œuvre commencée et l'Etat lui confia l'élaboration du projet électrotechnique de l'entreprise en le nommant ingénieur-électricien des Services industriels. M. Maurer peut donc être considéré à juste titre comme le créateur de tout notre réseau Thusy-Hauterive. Il accepta aussi la direction technique des usines de Montbovon et au terme de la loi de 1915 sur « l'organisation des entreprises électriques » il recevait le titre d'ingénieur en chef. Ce que fut son activité, le développement de ces entreprises le dit assez. Chaque amélioration était marquée à son empreinte, chaque création nouvelle lui était due. Il transforma la distribution de l'eau potable de Fribourg, remplaça la gravière de Pérolles par le système d'extraction actuel, suréleva le barrage de la Maigrauge, construisit l'usine de l'Oelberg. Hostile en principe à l'idée de l'usine centrale à vapeur de Romont, il fit néanmoins de cette réserve improvisée une usine parfaite.

Il était si compétent en chaque domaine, si avisé dans ses conseils, que les promoteurs de toute manifestation de progrès aimaient à le consulter. Questions hydrauliques, industrielles, ferroviaires, il les traitait toutes avec une conscience scrupuleuse, une conception claire, une science parfaite, une magnifique ampleur. Il savait allier au sens concret des choses une intuition supérieure : il les voyait sous un angle d'idéal.

Son œuvre est là : elle est positive et vivante. Si quelque chose en elle est périssable, ce quelque chose n'est pas de lui ; il l'a combattu de tout son pouvoir et n'a pu que la subir.

Mais M. Maurer laisse à ses successeurs un héritage de projets qu'on peut appeler « son œuvre à venir ». L'utilisation rationnelle de nos forces motrices hydrauliques fut la grande idée de M. Maurer. Il l'a étudiée à fond, en vingt années, d'un labeur incessant, pour réaliser la synthèse économique de nos cours d'eau, et pour apprivoiser, selon une expression pittoresque qui est sienne, les chevaux sauvages qui courent dans nos rivières.

Aucun canton de la Suisse n'a, comme Fribourg, des projets d'usine, petites et grandes, projets nombreux, l'un servant l'autre et tous s'enchaînant dans un ensemble homogène et gigantesque.

Aussi n'est-ce pas sans raison que, de partout en Suisse et de l'étranger, M. Maurer était consulté sur ces questions d'accumulations artificielles, questions dans lesquelles il faisait autorité.

Homme de génie, incontestablement, M. Maurer était un homme de cœur, un chef aimable, aux manières charmantes : le personnel placé sous ses ordres avait un culte pour lui. Il était bon. Que de besogneux ne vit-on pas sortir de son bureau la figure rassérénée par l'accueil généreux qu'il leur avait fait !

M. Maurer a mis toutes les ressources de son cœur et de son intelligence au service de notre petite patrie fribourgeoise bien proche de la sienne.

Son caractère jovial, sa gaieté et sa bonne humeur rendaient sa société d'un commerce très agréable. Nous avons tous apprécié sa verve caustique où il y avait encore quelque chose du naturel de cette bonne terre bernoise. Comme nous l'avons dit plus haut jamais la charité ne frappa en vain à sa porte et il donnait d'un geste large. Nos sociétés locales lui doivent beaucoup, car toujours elles trouvèrent en lui l'accueil hospitalier qui encourage et soutient.

Membre dévoué de notre Section fribourgeoise de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes et de notre Société technique fribourgeoise, il fut toujours très assidu à nos séances et nous donna de nombreuses communications sur les importants travaux dont il avait la direction, sur ses projets d'accumulation d'eau et ses voyages d'expertise en Norvège, Allemagne, Espagne, etc.

Tributs de reconnaissance pour les services rendus à la chose publique, souvenir ému pour ses qualités de cœur nombreuses, expression de profonde sympathie à ceux que le cher défunt laisse ici-bas, telles sont les pensées qui nous animent devant cette tombe qui vient de se fermer.

Les obsèques qui ont eu lieu vendredi après-midi 9 février ont été une imposante manifestation de deuil. Y ont pris part plusieurs membres du gouvernement, nos différentes sociétés de la ville et de nombreuses délégations du dehors, ainsi que la foule considérable des amis du défunt et des employés de nos services électriques accourus de près et de loin pour rendre les derniers devoirs à celui qui avait été l'ami éprouvé des uns et le chef aimé des autres.

M. Maurer a bien servi le canton de Fribourg, qui était devenu sa seconde patrie ; les Fribourgeois lui gardent un souvenir reconnaissant. B.

Jules Gaudard

Un ancien camarade et ami de M. J. Gaudard a bien voulu accepter de retracer sa brillante carrière dans une notice que nous publierons prochainement.

Concours de la Maison vaudoise¹.

Le jury du Concours d'architecture de la « Maison vaudoise » s'est réuni mercredi à l'ancienne Ecole de Commerce, place Chauderon, où a lieu l'exposition des projets.

Le Jury a délivré les prix suivants :

1^{er} prix : Projet « Sol », auteurs MM. *F. Gilliard* et *F. Godet*, architectes à Lausanne.

2^{me} prix : Projet « Sunlich », auteur M. *Albert Diserens*, architecte à Lausanne.

3^{me} prix : Projet « 1917 », auteur M. *Henri Meyer*, architecte à Lausanne.

4^{me} prix : Projet « Liberté et Patrie », auteur M. *Edouard Hugonnet*, dessinateur-architecte à Morges.

Le jury, a également décerné deux mentions :

Première mention : Projet « Site », auteurs MM. *G. Mercier*, *F. Gilliard* et *F. Godet*, architectes à Lausanne.

Deuxième mention : Projet « L. M. V. », auteur M. *Marcel Bussy*, à Lausanne.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. (Section de Neuchâtel)

Séance du 20 février 1917. Présidence de M. *Ernest Prince*.

15 membres présents. Une dizaine de membres absents ou retenus par la malencontreuse grippe se sont fait excuser. Le nouveau comité est composé comme suit : M. *Ernest Prince*, architecte, président ; M. *Philippe Tripet*, ingénieur, vice-président ; M. *Alfred H. Rychner*, architecte, secrétaire.

M. *Antoine Hotz* arrivé au bout d'une période de vingt-cinq ans de présidence n'a pas voulu accepter une nouvelle nomination. A cette occasion la Société a fêté le jubilaire en le conviant à un modeste banquet. M. *Prince* en un charmant discours lui a exprimé la reconnaissance de la Société pour ses nombreux services rendus et lui a offert au nom de la Section, avec le titre de président d'honneur, un petit plateau d'argent.

M. *Hotz* remercie vivement la Société. Ce n'est pas sans un certain regret qu'il abandonne la présidence, poste auquel il s'était attaché, mais il a estimé qu'il fallait laisser la place à un plus jeune. Il a profité de cette occasion pour retracer l'histoire de la Société. Fondée en 1876 par une dizaine d'architectes et d'ingénieurs, dont seuls subsistent aujourd'hui M. *Alfred Rychner*, architecte et M. *Arnold Sandoz*, ingénieur, elle a connu comme bien d'autres institutions des heures de prospérité et d'activité et ses heures... d'accalmies. M. *Hotz* nous les fit revivre, en rappelant de vieux souvenirs aux anciens et en apprenant aux jeunes l'activité de leurs aînés. A. H. R.

¹ Voir *Bulletin technique* 1916, page 239.